



CABINET DU PREFET – Bureau de la communication interministérielle

Lyon, le jeudi 5 octobre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Manifestation au congrès de la fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne

A l'occasion du 36^{ème} congrès de la fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP), une intersyndicale a appelé l'ensemble des salariés du secteur à une manifestation nationale devant la cité internationale ce jeudi 5 octobre, quai Charles de Gaulle à Lyon où se tient ce congrès.

Ce matin, 1500 personnes environ se sont ainsi regroupées devant le centre des congrès. Ils ont tenté à de multiples reprises de pénétrer dans le bâtiment. Ils en ont été empêchés par les forces de l'ordre présentes sur les lieux. Lesquelles, pour se dégager face à une pression forte et agressive, ont dû faire usage de gaz lacrymogènes.

Suite à cette action, 3 personnes qui avaient été incommodées par les gaz se sont rendues vers un point d'eau pour se laver les yeux. A leur retour, elles sont passées sur une grille d'aération très éloignée du lieu de la manifestation, laquelle a cédé à leur passage et a entraîné leur chute dans une fosse de 3 mètres de profondeur.

Immédiatement les secours ont été appelés, les personnes ont été prises en charge par les personnels du SAMU et des sapeurs-pompiers et transportées vers 3 hôpitaux lyonnais où elles font actuellement l'objet de soins. Deux sont sérieusement blessées, l'autre ne souffre que de contusions.

Les blessures occasionnées aux personnes ne sont donc pas directement liées à une charge des forces de l'ordre. Il n'en reste pas moins que cela est tout à fait regrettable et qu'en tant que préfet du Rhône, je ne peux qu'avoir une pensée pour ces 3 personnes.

A noter que les forces-mobiles, sont également intervenues pour séparer des manifestants qui s'en prenaient aux agents de sécurité de la cité internationale.

A 16h, l'ensemble de cette manifestation était terminée.

Il convient enfin de rappeler que le droit de manifester n'implique nullement le droit d'affrontement ; par ailleurs, une critique est toujours mieux entendue dans le calme.

Jean-François Carencu
Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

Contact presse : Pascale Savey 04 72 61 65 27 – 06 12 32 05 83